

# Les professionnels de la filière s'expriment et s'engagent pour la valorisation du pin d'Alep dans les marchés de la construction

par Jean-Brice CORDIER

*Lors de la journée « Bâtir demain avec le pin d'Alep », organisée le 12 juillet 2019 à Marseille par France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec Fibois Sud, une table ronde d'acteurs de la filière a permis d'échanger collectivement autour des solutions permettant de démarrer une véritable valorisation du pin d'Alep. L'animation de cette table ronde était assurée par Charles Dereix, président de Forêt Méditerranéenne.*

## Les professionnels prêts à démarrer

L'après-midi de la journée « Bâtir demain avec le pin d'Alep », une table ronde réunissait un panel d'acteurs de la chaîne du producteur à l'utilisateur final, afin de trouver collectivement des solutions permettant de démarrer une filière de valorisation du pin d'Alep. Tous les maillons étaient représentés : forestier, exploitant-scieur, charpentier, menuisier, bureau d'étude bois, architecte, maître d'ouvrage privé et maître d'ouvrage public.

C'est par la prise de parole de Guy Barret, maire de Coudoux, que les échanges ont commencé. En tant que maître d'ouvrage public, il a la volonté de donner un élan à la filière pin d'Alep en utilisant ce bois pour la construction de la cantine scolaire de la commune. Il a déjà essayé de mettre en œuvre des bois locaux sur un plus petit projet, mais sans succès, faute de stocks disponibles au moment du chantier. Loin de le décourager, cette expérience lui a montré qu'il faut savoir anticiper la question de l'approvisionnement en bois. Le projet de cantine intègre donc l'objectif de mettre en œuvre du pin d'Alep avant même le démarrage des études et le maire se dit ouvert à réserver les bois en amont du chantier si besoin.

La maîtrise d'ouvrage privée est représentée par Anne-Laure Boichot, responsable de programmes chez la Maison Familiale de Provence, une coopérative HLM. Dans le logement social en Provence-Alpes-Côte d'Azur, jusqu'à présent, l'utilisation du bois est épisodique. Avec un nouveau projet en structure bois au Castellet, certes de petite taille, le bailleur social entend s'engager de façon plus conséquente

## Bâtir demain avec le pin d'Alep

dans la construction bois, en répétant l'opération de manière régulière dans un objectif de développement. Il y aura donc une possibilité de débouché pour le pin d'Alep. Pour susciter davantage d'initiatives, elle exprime l'idée de lancer un concours qui générera de l'envie et fédérera les acteurs.

En sa qualité d'architecte, Martine Bresson a témoigné d'une utilisation du pin d'Alep dans un chantier qu'elle a pu réaliser récemment : la Maison du Parc naturel régional des Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence. Dans ce bâtiment, plusieurs fois primé, le pin d'Alep est utilisé en bardage extérieur. Faire accepter l'utilisation du bois en façade, dans une architecture moderne, n'a pas été facile. Il a même fallu donner un aspect presque « minéral » au bardage, grâce à un badigeon de chaux. Dans ce contexte, il était très important que l'équipe du projet travaille bien ensemble, et ce dès la programmation, pour atteindre cet objectif de mettre en œuvre du pin d'Alep. Le succès fut au rendez-vous. Un bémol toutefois : à l'origine, il était prévu de l'utiliser pour l'ensemble du mobilier mais les quantités de bois exploitées pour le projet se sont révélées insuffisantes dans la qualité requise : dans le mobilier, seule une banque d'accueil a été réalisée en pin d'Alep.

En tant qu'ingénieur spécialisé dans le calcul des structures en bois, Alexandre Blondiaux est venu confirmer qu'on peut effectivement utiliser du pin d'Alep dans tous les éléments d'un bâtiment bois. C'est notamment le cas en structure avec la récente normalisation. Les ingénieurs en structure spécialisés en bois sont désormais nombreux et peuvent répondre à la demande : il y aurait 150 bureaux d'études bois aujourd'hui en France, contre une poi-

gnée avant les années 2000. Le sien, Gaujard technologies, a même fait de l'utilisation des bois locaux une de ses marques de fabrique. La question est désormais dans le camp de la transformation du bois : quels types de bois est-il possible de produire de manière à prendre en compte ces paramètres dans la conception des structures. S'agit-il de petites sections, de longueurs limitées ? Sachant que les méthodes industrielles de collage d'aujourd'hui pourraient permettre de compenser ces limites...

Marc Bourglan, chef d'entreprise des Toits de Provence, dans les Bouches-du-Rhône, vient exprimer un point de vue de charpentier et constructeur bois. Dans ce métier, même s'il y a des envies, il y a encore des réticences de la part des professionnels à utiliser le pin d'Alep. Lui est prêt à le mettre en œuvre, dans des utilisations permettant de ne pas prendre de risques, notamment sur le plan de l'esthétique. Travailler sur des montants d'ossature bois, c'est-à-dire des produits massifs avec une section et une longueur réduites, semble le plus cohérent pour démarrer compte tenu des caractéristiques de la ressource et de la simplicité du process de fabrication. De plus, même si le bois subit un phénomène de bleuissement (cela peut intervenir lors du stockage, sans pour autant déclasser le bois du point de vue de sa solidité), cela n'est pas un problème pour ce type d'utilisation. Aujourd'hui, la question principale est la disponibilité des produits en pin d'Alep : vers qui se tourner ?

### Un bois qui « a de la gueule »

Pascal Mathat, chef d'entreprise de la Menuiserie de la Tour, basée dans le Briançonnais, dit qu'il voit un « bel avenir » au pin d'Alep. Pour lui, ce bois, qu'il a découvert récemment, a « de la gueule » : il peut plaire aux clients, surtout sur du mobilier. C'est d'autant plus vrai dans les endroits où il fait partie du paysage : s'il peut s'en procurer pour ses marchés sur le littoral, il n'aura aucun problème à en proposer à ses clients. Il ajoute qu'il fait partie d'une initiative visant à développer une unité de fabrication de carrelets et de bois abouté certifiés Bois des Alpes : le projet Alpes Bois Collage. Ce projet, encore à l'étude, est centré sur le mélèze des Alpes du sud mais il a besoin de s'ouvrir à d'autres essences de bois, notamment pour les bois de structure. Le pin

#### Photo 1 :

La table ronde de la journée « Bâtir demain en pin d'Alep », 12 juillet 2019, Marseille. Autour de Charles Dereix, président de Forêt Méditerranéenne (avec le micro au centre de la photo) et de gauche à droite : André Jauffret (Scierie Coulomp – Jauffret), Julien Bochet (Office national des forêts), Pascal Mathat (Menuiserie de la Tour), Guy Barret (Maire de Coudoux), Anne-Laure Boichot (Maisons familiales de Provence), Martine Bresson (Architecte), Marc Bourglan (Toits de Provence), Alexandre Blondiaux (Gaujard Technologie).  
© Communes forestières.



d'Alep, dès lors que la tenue du collage sera évaluée comme suffisante pour de l'aboutage structurel, en fera alors partie. Reste encore la question de l'approvisionnement par les scieries.

Tous les regards semblent se tourner vers le scieur. André Jauffret, associé de Paul Coulomp dans le groupe Coulomp-Jauffret, comprenant deux scieries dans les Alpes Maritimes transformant annuellement 15 000 m<sup>3</sup>, entre alors dans la discussion. Selon lui, si aujourd'hui sa scierie ne transforme pas le pin d'Alep, c'est que la demande n'existe pas encore. Lorsqu'on vient lui acheter du bois on lui demande du sapin, du mélèze ou du douglas. Ces essences-là sont ainsi la base de sa production. Il se trouve pourtant qu'il a scié en début d'année un lot de pin d'Alep. La raison ? Une contrainte économique qui l'a amené à se tourner vers une matière première moins coûteuse. Son retour sur cet épisode est positif : pas de difficulté de sciage particulière. Il semble en effet que la résine soit moins abondante qu'avec le mélèze. C'est donc un bon point de départ, il faut désormais travailler à une prescription intelligente. Pour cela, il est nécessaire que ceux qui emploient les bois dans les constructions, en premier lieu les architectes, soient bien formés aux utilisations du bois afin d'éviter les contre-références. Il pense aussi que le pin d'Alep a les atouts pour se tourner vers des usages particuliers : par exemple, étant imprégnable pour un traitement en classe d'emploi 4 (bois en extérieur en contact prolongé avec l'eau) — ce que confirme Stéphane Grulois du FCBA, qui a réalisé une étude en 2015 sur ce sujet — il pourrait servir (après traitement spécifique) à la fabrication de plafondages et autres aménagements bois en extérieur, produits qui ont actuellement le vent en poupe. L'investissement dans l'outil industriel approprié devient donc un enjeu.

Au bout de la chaîne, Julien Bochet, chargé de la commercialisation des bois à l'Office national des forêts, se projette alors dans l'approvisionnement en bois d'œuvre de pin d'Alep de cette nouvelle filière de valorisation. Le premier travail à réaliser est d'évaluer la part de bois d'œuvre dans les futures coupes de pin d'Alep : ce faisant, il sera possible de mieux anticiper la répartition dans les différents usages. Pour affiner encore cette démarche, il sera nécessaire d'aller vers des cahiers des charges de plus en plus précis de la part des scieries. La

logistique est également au cœur de la réponse : il s'agit en effet d'approvisionner les scieurs à partir de coupes comprenant 15 à 20% de bois d'œuvre, parfois sur des volumes réduits. Des rapprochements avec l'exploitation en forêt privée sont envisageables. Enfin, la visibilité dans les commandes sera très importante pour leur permettre de préparer la ressource.

D'un bout à l'autre de la chaîne, tout l'enjeu réside donc dans le fait de travailler ensemble ! Des témoignages encourageants, venant de la salle, sont venus compléter cette table ronde. Sébastien Drochon, de la Coopérative Provence Forêt, dit qu'il a mis en place depuis plusieurs années un tri des billons de pin d'Alep. Son seul client pour l'instant est un scieur italien vers lequel il achemine un à deux camions par semaine. Serge Jourdan, scieur mobile (Scierie du Haut Verdon), scie du pin d'Alep depuis 20 ans et dit avoir réalisé plusieurs chantiers de sciage et de mise en œuvre de pin d'Alep en se rendant directement chez les particuliers. Pour lui, l'important est de bien trier les bois, c'est un travail à part entière qui mérite que le bois soit acheté « au juste prix ».

### Une dynamique accompagnée par des volontés politiques

Avec l'action « La valorisation en bois d'œuvre du pin d'Alep, source d'économie et d'emploi pour la forêt méditerranéenne », l'association France Forêt Provence-Alpes-



**Photo 2 :**  
La Maison du Parc naturel régional des Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence : le pin d'Alep est utilisé en bardage extérieur.  
© Architectes Martine Bresson et Suzanne Schindlbeck / Photo David Giancatarina.

## Bâtir demain avec le pin d'Alep

### Photo 3 :

Olivier Gaujard, président de Fibois Sud...  
© Communes forestières



Jean-Brice CORDIER  
Communes  
forestières Provence-  
Alpes-Côte d'Azur  
Chargé de mission  
construction bois et  
Réseau Alpin de la  
Forêt de Montagne  
jeanbrice.cordier@  
communesforestieres  
.org

Côte d'Azur (qui regroupe les structures représentatives de l'amont de la filière) a su insuffler un regain d'intérêt pour le pin d'Alep. Gérard Gautier, son président, a salué dans son discours introductif (Cf. p. 16) le travail accompli durant cinq années et ses résultats positifs. Pour cela, le soutien de la filière et des pouvoirs publics a été déterminant. L'action a en effet été cofinancée par France Bois Forêt, l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, le Département du Var et la Métropole Aix-Marseille-Provence. Bien que cette action se termine, il ne s'agit pas d'un clap de fin mais au contraire d'un point de départ. Cette journée symbolise aussi un passage de témoin vers l'Interprofession, au sein de laquelle les membres de France Forêt restent mobilisés pour continuer à faire avancer le sujet de la valorisation du pin d'Alep. La constitution récente de l'interprofession Fibois Sud donne un nouveau cadre à cet enjeu, qui devient stratégique pour l'ensemble de la filière. Cela intervient en effet dans un contexte où la demande en bois dans le bâtiment aug-

### Photo 4 :

... et Patrice de Laurens,  
Directeur régional  
de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt  
lors de la conclusion  
de la journée  
« Bâtir demain en pin  
d'Alep », le 12 juillet  
2019 à Marseille.  
© Communes forestières



mente, avec un intérêt de plus en plus marqué pour les ressources locales. Lors de la table ronde, le lien avec les actions de Fibois Sud a été évoqué de nombreuses fois. Face à cette responsabilité, son président Olivier Gaujard, a affirmé, en conclusion des débats, sa volonté d'accompagner le développement de la filière de valorisation du bois d'œuvre de pin d'Alep. Pour cela, donner confiance à chacun de ses maillons en lui permettant d'appréhender correctement le nécessaire risque à prendre, est primordial.

Concrètement, plusieurs initiatives ont démarré ou sont sur le point de démarrer. Des professionnels ont ainsi commencé à se pencher sur la constitution d'un stock standard qui leur permettra de répondre à la demande. Pour avancer sur le sujet du lamellé collé en pin d'Alep, Fibois Sud prépare une action visant à tester les meilleures conditions de collage. Enfin, les Communes forestières communiquent depuis déjà quelques années auprès de leurs adhérents sur l'intérêt de valoriser le pin d'Alep dans une logique d'aménagement du territoire. L'objectif est de mobiliser les élus de manière à ce qu'ils s'engagent à utiliser du pin d'Alep dans la construction de leurs édifices publics, signe d'une volonté politique forte en faveur de la gestion des forêts et de la création d'emplois dans la filière bois. Plusieurs bâtiments pilotes en pin d'Alep devraient ainsi voir prochainement le jour.

Lors de l'événement, les volontés politiques d'aller de l'avant ont aussi été exprimées par les représentants de l'Etat et de la Région. En ouverture de la journée (Cf. p. 13), Jean Bacci, conseiller régional représentant le président Renaud Muselier, a affirmé la position de la Région sur la question de la valorisation du pin d'Alep et le lien avec l'ensemble des politiques et dispositifs de la Région : Plan Climat, annonce du dispositif d'appui à la sylviculture (comprenant le pin d'Alep), soutien aux acteurs de la filière forêt-bois, etc. Pour l'Etat, c'est Patrice de Laurens, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), représentant le préfet de région, qui a pris la parole en conclusion de la journée en faisant également le lien avec les politiques de l'Etat et avec les opportunités de valorisation du bois créées par les grandes opérations de rénovation urbaine actuellement à l'œuvre dans notre région.

J.-B.C.